

SECTEURS D'ACTIVITÉ

BOUTIQUE PARISIENNE ET MAGASINS DE PROVINCE — Avec l'ouverture du dimanche, on estime que 30.000 emplois de petits magasins, notamment ceux de centre-ville, disparaîtraient. Pourtant, 88 % des consommateurs veulent un commerce de proximité, comme la boulangerie ou le café.



Terrain

Photos JMC et P. Monin

Commerces

L'ouverture du dimanche : un effet domino pour notre société !

D'une seule voix, organisations syndicales et collège patronal s'opposent à l'ouverture des commerces du textile le dimanche, porte ouverte à une véritable remise en cause des usages dans notre société.

Cinq fédérations syndicales et neuf fédérations patronales défendent ce qui pourrait être considéré comme le « dernier rempart » d'une vie sociale face au « tout consommation ». Courant juin, elles aborderont une nouvelle étape en remettant au gouvernement une pétition nationale qui vise à renforcer les dispositions législatives d'un projet de réforme du commerce. « On s'accorde tous à souhaiter un strict respect des lois. Pour la CFTC, cela fait partie de l'un de ses fondamentaux vis-à-vis de la famille », résume Éric Scherrer, négociateur de branche et porte-parole

de la Fédération CFTC Commerce-Services-Force de Vente (CSFV). Cette dernière est en première ligne contre un phénomène qui tend à se développer, l'ouverture illégale des magasins le dimanche. Actuellement, la loi instaure le repos dominical, exception faite pour le secteur du commerce, qui a droit à cinq dimanches par an. S'ajoutent des dimanches supplémentaires, si le commerce est classé en zone touristique ou si le commerce est culturel (parcs, musées...). Nombreux sont les grands centres commerciaux à transgresser la loi, au nom de la liberté du com-

merce et de celle des consommateurs. Leurs arguments reposent sur la création d'emplois et un développement économique prétendus, n'hésitant pas à revendiquer le même traitement que les métiers du transport, de la santé et du loisir. « Pour les services vitaux, on peut comprendre la nécessité du travail le dimanche. La banalisation du repos dominical imposerait, en revanche, une transformation et une réorganisation des structures de notre société. Aux problèmes d'investissement dans la vie familiale, associative et sportive s'ajouteraient ceux liés aux déplacements des quatre mil-

lions de salariés concernés. Par effet de domino, la quasi totalité du secteur privé serait alors obligé de travailler le dimanche, pouvant alors même toucher la fonction publique », défend Éric Scherrer, se référant à une étude du Conseil économique et social. L'ouverture du dimanche est loin d'être aussi anodine que l'on voudrait nous le faire croire. Une des parades pour des organisations comme la CFTC est de porter plainte contre les commerçants et les préfets à l'origine de certains décrets d'ouverture des magasins le dimanche.

Patrick Monin

Travailler le dimanche, une dure réalité !

« Si l'ouverture du dimanche pouvait vraiment doper la consommation, je dirais à tout le monde d'ouvrir nuit et jour. C'est le pouvoir d'achat qu'il faut doper ! Si on a dépensé 100 euros le dimanche, on ne les dépensera pas le lundi », affirme Charles Melcer, président de la Fédération nationale de l'habillement, représentant 55 000 boutiques indépendantes et pratiquement un tiers du marché français de l'habillement. À l'origine de nombreuses procédures contre des centres comme celui de Vélizy, il dénonce le déplacement de parts de marché aux détriments des « bicheurs ». Ce sont en effet les grandes surfaces qui profiteraient de l'ouverture du dimanche. On estime que 30.000 emplois de petits magasins disparaîtraient, incapables

de soutenir la concurrence. Des postes seraient effectivement créés dans les grandes surfaces, mais à temps partiel. On « fabriquerait » alors des emplois précaires dans un secteur professionnel déjà réputé dur en termes de conditions de travail et de rémunérations. « Petit à petit, il n'y aurait plus de commerces en centre-ville. Pourtant, les études démontrent que 88 % des consommateurs veulent un commerce de proximité, un lieu convivial, comme la boulangerie ou le café. C'est un choix de vie ! », souligne Charles Melcer. Pour Michel Peyraga, secrétaire général du syndicat CFTC des salariés de Vivarte et responsable d'un magasin Halle aux Chaussures, il n'y a aucun bénéfice à travailler le dimanche. Bien au contraire, on crée des situations

nouvelles, comme celle de voir des personnes seules tenir en semaine des surfaces de 500 m². « À la CFTC, nous nous battons contre ces dévies, tout comme l'ouverture illégale du dimanche qui est en augmentation. » Par expérience, Michel Peyraga constate que le volontariat est fortement « imposé ». « C'est travailler à l'envers des autres, avec des problèmes de vie en famille ! » Ceux qui acceptent de travailler le dimanche sont en majorité des jeunes, sans charge de famille, pour qui cet emploi est un revenu d'appoint, ou à l'inverse indispensable. Membre CFTC au CHSOT, Michel Peyraga s'est donné pour mission de contrôler l'ouverture des magasins du groupe, afin de préserver les conditions de travail des salariés.

PM

REPÈRES

Statistiques : sur 700 000 commerces, il y aurait 22 000 ouvertures le dimanche. 20% travailleraient irrégulièrement au moins un dimanche par an et jusqu'à cinq dans certains commerces. Seulement 5% de salariés travaillent régulièrement le dimanche. Un sondage (effectué un dimanche) atteste que si 70% des personnes interrogées se sont déclarées pour l'ouverture des commerces le dimanche, seules 2% étaient d'accord pour travailler ce jour-là.